
YESIM NAZLAR : Il nous reste encore Aïcha et Alagie à joindre. On ne sait pas si leur ligne fonctionne bien ou pas. En tout cas, nous n'arrivons pas à les joindre.

Je pense que nous pouvons commencer. Merci. Nous allons commencer l'enregistrement d'abord.

Bonjour et bonsoir à tous. Bienvenue à l'appel d'AFRALO Hot Topics. Aujourd'hui, nous sommes le mercredi 16 mai 2018. Il est 18:00 UTC.

Sur cet appel, nous avons sur le canal français Gabriel Bombambo et Aïcha Abbad. Sur le canal anglais, nous avons Mohamed El Bashir, Caleb Ogundele, Daniel Nanghaka, Omar Shuran, Yusif Amadu, Fatimata Seye Sylla, Abdulkarim Oloyede, Dave Kissoondoyal et Tijani Ben Jemaa. Nous n'avons reçu aucune excuse.

Au niveau de personnel de l'ICANN, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Evin et moi-même, Yesim. Nos interprètes de français aujourd'hui sont Claire et Camilla.

Et avant de commencer, je voudrais rappeler à tout le monde qu'avant de prendre la parole, vous devez donner votre nom pour la transcription et pour que les interprètes vous identifient. Pour tous ceux qui sont sur la ligne téléphonique, utilisez *6 pour vous mettre en muet et *7 pour prendre la parole.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Yesim, merci pour votre soutien. Merci à tous de participer à cette première téléconférence sur les questions prioritaires.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Cet appel va porter sur la mise en œuvre, d'abord, pour ensuite pouvoir commencer à créer des actions à suivre.

D'abord, je voudrais féliciter tout le monde. Vous allez pouvoir commencer à travailler demain sur les différents points que nous allons établir aujourd'hui.

Je crois que nous avons deux membres qui sont absents aujourd'hui que nous n'avons pas pu joindre.

Donc l'ordre du jour est assez bref puisque c'est le premier appel. Donc nous allons nous focaliser sur vos intérêts concernant ces thèmes prioritaires. Le groupe va aussi discuter et élire son président. Nous devons parler de la façon dont nous allons mettre en œuvre le travail.

Concernant le travail que nous allons partager, je vous propose de regarder la page wiki de notre groupe de travail où vous trouverez une liste des membres qui veulent participer à ce groupe de travail et les points de discussion qui existent actuellement. Comme cela, vous saurez directement où nous sommes.

Je m'excuse, je ne suis pas sur WebEx, je suis au téléphone, donc je ne pourrai pas envoyer des messages dans le chat. Donc si vous voulez intervenir, vous pouvez demander à Yesim de vous donner la parole. Bien.

Donc vous devez avoir reçu les différents thèmes d'intérêt. Et cela a dû être envoyé à la liste de diffusion du groupe et aux personnes qui ont exprimé leur intérêt. Et ces personnes peuvent ajouter leur opinion et dire quels sont leurs plans pour le futur. Je crois que c'est très utile pour

que le groupe puisse parvenir à un consensus concernant la manière de sélectionner son président aussi. Bien.

Je vais maintenant vous donner la parole si cela vous intéresse. Si vous souhaitez assumer ce poste de président ou si vous avez quelque chose à dire à ce propos, c'est le moment de le faire.

Oui ? Qui veut prendre la parole ? S'il vous plaît, est-ce que vous pouvez vous identifier ? Allez-y. Oui, allez-y, on vous entend.

ABDULKARIM OLOYEDE : Je dirais, avant que l'on avance, je voudrais savoir s'il y a des exigences spéciales pour devenir le président de ce groupe. Est-ce qu'il faut avoir une certaine expérience ? Est-ce qu'il y a quelque chose qui est nécessaire pour pouvoir se présenter comme président ? Est-ce qu'il y a des exigences spéciales ? Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. Je ne pense pas que l'on ait besoin de mettre en place un processus d'élection. Nous allons voir combien de volontaires se présentent et ensuite, nous verrons comment nommer ce président. En ce qui concerne l'expérience, je pense que ce serait bien que quelqu'un qui ait une certaine expérience dans le développement de politiques puisse être le président de ce groupe de travail ; ce serait une bonne chose.

Le président doit mener le groupe, donc ce sera un rôle très important. Et il faut qu'il ait beaucoup d'intérêt et de disponibilités, être capable de guider les différents participants. Il faut avoir du temps aussi, il y aura

de nombreux webinaires, des téléconférences qui seront organisées, donc il faut avoir un certain temps. Voilà.

Je pense qu'il y avait quelqu'un qui demandait la parole. Allez-y.

YESIM NAZLAR : Mohamed, s'il vous plaît, Fatimata a levé la main. Et est-ce qu'on peut demander aussi à la personne qui dit « Hello ? » qui elle est ?

YUSIF AMADU : C'est Yusif.

YESIM NAZLAR : Alors Yusif, attendez une minute. On va donner la parole à Fatimata et ensuite, on vous donnera la parole.

MOHAMED EL BASHIR : Vous voulez prendre la parole à propos de ce que je viens de dire ?

YUSIF AMADU : Oui. Je pense que vous êtes en train de parler de la personne qui sera président et vous avez parlé des exigences.

MOHAMED EL BASHIR : Je ne dirais pas que je présente les exigences ici pour ce président. Je pense qu'on peut se mettre d'accord tous ensemble. Il y a quelques points de base, bien sûr : il faut que cette personne sache comment fonctionne le développement de politique, quelqu'un qui travaille

actuellement dans ce domaine. Cela ne veut pas dire que les nouveaux arrivants ne sont pas les bienvenus. Mais je pense qu'il faudrait quelqu'un de capable de coordonner les activités du groupe de travail. Nous allons demander son opinion, à Fatimata, et aux autres. Fatimata, allez-y, vous avez la parole.

FATIMATA SEYE SYLLA : Merci. Bonjour à tous. Je suis tout à fait d'accord avec Mohamed et je l'ai mis sur le chat. Je pense que ce serait bien qu'il y ait des personnes jeunes aussi qui se portent volontaires. Peut-être qu'un critère de sélection serait qu'il faut quelqu'un qui veuille bien apprendre, qui ait envi d'apprendre, qui connaisse l'ICANN bien sûr, et qui veuille donc participer au travail d'ICANN et qui connaisse la politique d'ICANN appliquée à l'Afrique, bien sûr, quelqu'un qui ait le temps, aussi, pour se connecter vraiment à ce groupe de travail et à son travail. C'est très important d'avoir quelqu'un sur qui on puisse compter. Ce n'est pas obligatoire que ce soit un membre comme nous mais je pense qu'il nous faut quelqu'un de jeune, d'abord. On a besoin de jeunes gens qui rentrent dans notre groupe et qui participent et qui prennent la tête de notre groupe. Voilà mon opinion. Donc je soutiendrai ce participant dans ce sens.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Fatimata, vous avez tout à fait raison.

Nous avons Dave et ensuite Tijani. Dave, allez-y.

ABDULKARIM OLOYEDE : Merci Mohamed. Je dirais un petit peu comme ce que Fatimata a dit et je pense que quand quelqu'un a envi d'apprendre, quand une personne dit qu'elle a envie de se présenter, moi, je peux me présenter si personne d'autre ne le veut.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup, merci de vous porter volontaire, Abdulkarim.
Dave, allez-y.

DAVE KISSONDOYAL : Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y, on vous entend très bien. Allez-y.

DAVE KISSONDOYAL : Je soutiens la proposition de Fatimata. Nous avons besoin de sang neuf dans notre groupe, de personnes jeunes. Et ce serait bien d'avoir un président de notre groupe qui soit une personne jeune. Et il faut le soutenir. Et je me porte volontaire pour soutenir ce président, par exemple je ne me porte pas volontaire comme président mais je pourrais l'aider, par exemple à rédiger les actions à suivre. Je suis tout à fait disposé en tout cas à aider notre président à travailler et à présider notre groupe de travail et à l'aider dans son travail si cela est nécessaire

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup Dave.

Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup. Est-ce que vous m'entendez ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y, on vous entend.

TIJANI BEN JEMAA : Merci. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec Fatimata, je le regrette. Je dirais que le poste de président, ce n'est pas un poste pour apprendre mais pour diriger un groupe, pour présider. Bien sûr, on a besoin de jeunes gens mais pour pouvoir atteindre cet objectif peut-être, de former des jeunes, on peut proposer de nommer deux vice-présidents.

FATIMATA SEYE SYLLA : Oui, d'accord, quelqu'un qui veuille apprendre, qui veuille être coaché par quelqu'un d'autre.

TIJANI BEN JEMAA : Oui mais je pense que je ne suis pas tout à fait sûr que si on établit des critères pour ce poste, tout le monde va nous dire : « Moi, je veux me porter volontaire pour être président, j'ai le temps, etc. » mais ce n'est pas comme cela que cela fonctionne. Les personnes qui se portent volontaires pour être président doivent nous dire pourquoi elles se portent volontaires et pourquoi ces personnes seront des bons présidents pour notre groupe. La prédisposition des gens à devenir des présidents de ce groupe, c'est bien mais les gens doivent aussi nous

expliquer, nous prouver, nous démontrer parce que tout le monde va nous dire : « Oui, j'ai le temps, oui, je veux devenir le président, je vais être un bon président. » Mais je pense que la personne doit vraiment s'engager à le faire. On ne va pas définir des critères mais cette personne doit nous expliquer ce qu'elle va apporter au groupe et pourquoi cette personne sera un bon président pour notre groupe de travail.

MOHAMED EL BASHIR : Bravo Tijani, bien dit, merci.

On a Dave. Dave, est-ce que vous voulez reprendre là-dessus, ajouter quelque chose à ce propos ?

DAVE KISSONDOYAL : Oui, j'avais levé la main tout à l'heure, excusez-moi.

MOHAMED EL BASHIR : Bien. Notre prochain orateur qui prend la parole, allez-y.

DANIEL NANGHAKA : Vous me permettez de prendre la parole ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, bien sûr. On a aussi Daniel. Allez-y, Omar. Omar, on ne vous entend pas donc on procède avec Daniel. Daniel, allez-y.

DANIEL NANGHAKA : Merci. J'ai d'autres remarques à ajouter en ce concernant ce que disait Fatimata.

On fait des demandes toujours aux membres du groupe de travail [inintelligible] bénévoles. Et la contribution au travail du groupe de travail doit être un élément au moins. On en a tellement peu aujourd'hui que cela ne suffit pas. Donc peut-être qu'on devrait vérifier que ces personnes soient véritablement impliquées et prêtes à participer et révéifier les méthodes de mise en œuvre de notre [temps] de travail. Ce qui est bien est qu'on a déjà vérifié la méthodologie qui existe. Si vous êtes tous d'accord, on pourrait avancer avec cette méthode pour procéder avec le travail du groupe de travail. Et l'autre coprésident devrait donc être prêt également à travailler sur la documentation qui est disponible.

L'avantage que nous avons est que nous avons des membres qui connaissent bien les sujets comme par exemple Tijani et d'autres, qui ont déjà commencé ce travail au niveau de la formation, du renforcement des capacités. Donc on a déjà un avantage à ce niveau-là au sein d'AFRALO. Voilà ce que j'avais à dire. Merci Mohamed.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Daniel, vous avez tout à fait raison. On reviendra là-dessus parce que j'ai des commentaires à faire. Mais voyons maintenant si on a Omar prêt à parler. Omar ?

OMAR SHURAN : Est-ce que je dois parler maintenant ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, allez-y.

OMAR SHURAN : Très bien, merci. Demain, pour le Ramadan, je vais [inintelligible], premièrement, et puis dire que je suis d'accord avec Tijani par rapport aux exigences pour cette position puisque le principal pour cette position est l'implication, l'engagement. Et c'est cela qu'il faut pour accomplir les buts de ce groupe de travail. Voilà ce que j'avais à dire. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Omar.

Pour résumer un peu la discussion, Fatimata a suggéré que l'on ait un président pour le groupe. Tijani a suggéré une structure où on aurait deux vice-présidents ou coprésidents. Et je suis d'accord avec lui puisque la quantité de sujets est véritablement grande ; je pense qu'on en est à neuf. Il faudrait également que l'on ait des personnes prêtes à soutenir les présidents.

Or, je suis également d'accord avec ce que disait Fatimata, dans le sens que l'un des présidents devrait être un membre avec beaucoup d'expérience pour pouvoir orienter les autres ou mentorat au président.

Et pour ce qui est des exigences, d'après la proposition de Tijani, il semblerait qu'il serait suggéré que les personnes intéressées présentent une déclaration disant pourquoi elles veulent être dans président, comment elle voudraient s'engager et ce qu'elles pensent faire pour le

groupe [inintelligible]. Au moins, c'est cela que j'ai compris. Je ne suis pas pour les processus ou les exigences d'éligibilité ; cela va être trop difficile. Mais pour être président ou coprésident, je suis pour la présentation de cette déclaration où les personnes pourraient nous dire pourquoi elles veulent être président, si elles sont engagées, quels sont leurs plans pour mettre en œuvre les actions à suivre.

Daniel a apporté des commentaires très intéressants. Daniel, on vous remercie de tout cœur pour tout le travail que vous avez fait dans ce groupe de travail, pour la rédaction de ce plan. J'espère que tous les membres sont engagés parce que sans les membres, même en temps que président, on ne pourra rien faire parce que le travail en ce moment porte sur la mise en œuvre d'activités, l'organisation de séminaires web, des activités avec les ALS. Donc l'activité des membres, c'est cela qui est essentiel.

Voilà donc mon récapitulatif de la discussion. S'il m'a manqué quoi que ce soit, corrigez-moi s'il vous plaît. Mais voilà donc la manière dont nous allons avancer.

Je vois Tijani qui lève la main. Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci Mohamed. Plutôt que d'avoir un président et un vice-président, je voulais proposer d'avoir deux coprésidents, un plus jeune et un qui ait plus d'expérience. Je pense que le vice-président devrait avoir le même niveau d'engagement que le président autrement, on aura deux personnes engagées à un niveau différent et ce n'est pas cela. Donc on veut avoir deux coprésidents qui soient également engagés.

Je voudrais savoir si on est tous d'accord sur le travail de ce groupe de travail. Je pense que l'objectif principal est de sensibiliser notre communauté par rapport à ces sujets puisque ce sont des sujets urgents pour notre communauté parce qu'on a besoin de plus de formations, de plus de sensibilisation, etc. Les personnes devraient premièrement être engagées pour comprendre le sujet ; il faut lire, il faut avoir le temps de lire et apprendre sur ces sujets.

Deuxièmement, faire un plan pour la communauté, non pas pour éduquer mais pour informer la communauté de ces sujets et leur expliquer pourquoi les sujets sont d'importance pour notre communauté.

Et dernièrement, le groupe de travail des sujets urgents ou des sujets brûlants devrait pouvoir demander [inintelligible]. Ce peut être exactement la mission de notre groupe de travail de formation, de renforcement des capacités, de nous demander d'organiser des séminaires web spécifiques pour le groupe de travail d'AFRALO sur les sujets spécifiques. C'est ce que nous pouvons faire, c'est possible de le faire. Merci.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci Tijani. Je suis d'accord avec vous. Je pense qu'il y a une bonne coordination entre le groupe de travail de renforcement des capacités et notre groupe. La plupart du travail portera sur le renforcement des capacités.

S'il n'y a pas d'objection, je voudrais vous proposer de procéder à la proposition d'un président et d'un coprésident et quand nous allons

avoir présenté des déclarations sur la liste de diffusion, il sera également publié dans le wiki [inintelligible] qui vont exprimer pourquoi ils pourraient être président ou coprésident du groupe et peut-être leurs qualifications ou leur expérience, ce qui doit être d'intérêt pour notre groupe et quels sont leurs plans. Peut-être qu'ils pourraient partager tout cela et puis on verra les réactions de la liste de diffusion, des groupes de travail, etc.

S'il n'y a pas d'objection, je vais proposer de passer au point suivant à l'ordre du jour.

SILVIA VIVANCO : Excusez-moi, Mohamed. Juste pour préciser, les étapes suivantes seraient d'avoir un président et coprésident pour le groupe de travail de la mise en œuvre. Étape suivante, vous allez envoyer un mail pour demander aux 26 membres de présenter leur manifestation d'intérêt s'ils sont intéressés à cette possibilité d'être le président ou le coprésident, c'est cela ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, exactement, tout membre qui pourrait être intéressé pour être président ou coprésident. Donc toutes ces personnes vont pouvoir présenter une déclaration pour tout le groupe et pour manifester leur intérêt, pour exprimer [leur intérêt].

SILVIA VIVANCO : Y a-t-il des dates butoirs pour cela ?

MOHAMED EL BASHIR : Je pense qu'on pourrait penser à une période d'une semaine au maximum.

SILVIA VIVANCO : Une semaine à partir d'aujourd'hui ? D'accord. Donc j'en prends note comme action à suivre. Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci Silvia.

Daniel, vous demandez la parole ?

DANIEL NANGHAKA : Je voulais suggérer qu'avant la prochaine réunion du groupe de travail, on pourrait peut-être essayer de préparer une chronologie pour la mise en œuvre. Une semaine, c'est correct mais peut-être pour la prochaine réunion du groupe de travail parce qu'on devrait au moins avoir quelques [inintelligible] qui marquent les jalons dans notre [inintelligible] et notre mise en œuvre des sujets urgents Merci.

MOHAMED EL BASHIR : Merci.

Maintenant, Fatimata.

FATIMATA SEYE SYLLA : Merci Mohamed. Je suis d'accord avec ce que disait Daniel. Je veux dire qu'on devrait peut-être avoir un comité de sélection. On pourrait peut-

être avoir des manifestations d'intérêt. Et le coprésident devrait peut-être avoir ces manifestations et les présenter.

MOHAMED EL BASHIR : D'accord. C'est tout à fait valide comme remarque mais je pense que cela dépend de la quantité de manifestations qu'on reçoit.

FATIMATA SEYE SYLLA : Si on en a plus de deux, on devra voter, n'est-ce pas ?

MOHAMED EL BASHIR : Oui, tout à fait.

FATIMATA SEYE SYLLA : Donc même si on n'en avait que deux, Mohamed, je pense qu'il serait mieux de voir si on a deux que l'on accepte. Et à ce moment-là, si les deux candidats [inintelligible], il faudrait vérifier s'il s'agit d'un profil qui nous intéresse, si la manifestation nous intéresse. Autrement, peut-être on devra désigner quelqu'un d'autre.

MOHAMED EL BASHIR : Oui. Je pense qu'en fait, tout le monde est intéressé par le travail qui est fait. Il s'agit d'un domaine où on a beaucoup de travail. Il y a beaucoup de travail qui a été fait ici et qui pourrait être fait. Ces activités pourraient dépendre des sujets urgents. Il y a beaucoup de thématiques qui ont été proposées pour les ajouter à cette liste des sujets urgents ou brûlants. Donc cela va dépendre de la quantité de membres. On va demander à la plupart de nos membres d'assumer la charge de travail.

Dave lève la main. Allez-y, Dave.

DAVE KISSOONDOYAL : Oui Mohamed, je pense que vous l'avez dit tout à l'heure mais je voulais souligner que par rapport aux manifestations d'intérêt pour les candidats présidents, il faudrait qu'ils comprennent beaucoup de leurs plans, comment ils pensent faire avancer le travail du groupe ou comment ils pensent mettre en œuvre les expertises. Cela devra être compris dans la manifestation d'intérêt du travail ? C'est cela ma question.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, je suis d'accord avec vous. Je suis d'accord, oui.

Oui, on a un nouvel intervenant. Qui est-ce ? Allez-y.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Je voulais dire qu'il serait mieux, peut-être, d'identifier les candidats dans la lettre que vous allez envoyer, expliquer quelles sont les exigences sur cette même lettre. Donc pour pouvoir être président ou coprésident, il faudra respecter les exigences A, B, C, D. Comme cela, si on a deux candidats par exemple, on saura s'ils peuvent être élus ou pas. Autrement, sans savoir quelles sont les exigences, on ne saura pas quel a été le processus qui sera suivi.

MOHAMED EL BASHIR : Oui, d'accord. Mais je pense qu'à ce moment-là, on pourra orienter les membres par rapport à ce que nous voulons savoir comme contenu

pour cette manifestation. Oui, ce n'est pas très spécifique comme exigence mais oui, merci.

Fatimata, est-ce que vous avez la main levée ? Est-ce que vous voulez prendre la parole ? Allez-y.

Nous allons d'abord passer au point suivant de l'ordre du jour, qui est le plan de mise en œuvre. Notre idée ici, c'était que le président ou le coprésident développe un plan d'action. Et quand notre travail va [inintelligible], donc qu'on puisse dire : « Voilà notre plan d'action, ce dont nous voulons discuter, les thèmes... », les thèmes spécifiques pour lesquels on a besoin de faire une formation, un développement de compétences, comment on va faire cela, comment on va travailler avec le groupe de formation de compétences, comment nous allons organiser des webinaires, quand, avec les dates, sur quels thèmes, comment nous allons organiser cela, tout cela.

Donc il nous faut des documents et un plan. On ne peut pas avancer comme cela, on ne peut pas mettre en place ces questions ou ces thèmes prioritaires sans avoir un plan d'action qui nous permette d'avoir des objectifs. Donc c'est ce qu'on demandera à ce président et à ces coprésidents, d'élaborer avec le soutien des membres et en consultant les membres. Voilà.

Alors qu'est-ce que vous en pensez ? Donnez-moi votre avis sur ce point-là. Dave, vous voulez prendre la parole ?

Bien, si personne ne veut prendre la parole... Il n'y a pas de commentaires ? Donc le président et le vice-président élaboreront ce plan de mise en œuvre.

YESIM NAZLAR : Omar demande la parole ; Omar a la main levée.

MOHAMED EL BASHIR : Omar, allez-y, vous avez la parole.

YESIM NAZLAR : Nous allons donner la parole à Omar. Omar, allez-y, vous pouvez parler.

OMAR SHURAN : Merci. Ce n'est pas grave Mohamed, vous ne m'avez pas vu, vous n'avez pas vu que je demandais la parole. Ce n'est pas grave.

Je voulais rappeler à Mohamed que j'ai reçu un rapport public d'AFRALO pour 2018 et certaines parties de ce rapport présentent des actions à suivre qui sont liées à ces questions prioritaires dont nous parlons aujourd'hui et sur lequel va travailler notre groupe de travail. Je pense que le président de notre comité devrait mettre en place des rapports et devra élaborer des plans d'action visant à atteindre ces objectifs liés aux questions prioritaires. Merci beaucoup.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. Oui, les questions prioritaires vont donner lieu à des actions à suivre. Oui, tout à fait.

Bien. Je ne sais pas si nous avons d'autres personnes. Dave, vous demandez la parole ? Allez-y, Dave.

DAVE KISSOONDOYAL :

Merci Mohamed. Puisque nous voulons attendre une déclaration d'intérêt des personnes qui se présentent pour être président, je pense que ce serait bien d'inclure – je ne demanderai pas qu'ils fournissent un plan – mais qu'ils nous disent comment ils vont mettre en œuvre leur travail pour avoir un plan de mise en œuvre, qu'est-ce qu'ils vont faire pour élaborer ce plan de mise en œuvre. Parce qu'ici, on parle de la mise en œuvre prioritaire et d'un plan lié à ces questions prioritaires.

[coupure de l'enregistrement]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]